

**L'IDDRI-SCIENCES PO ET LE CIRAD
VOUS INVITENT AU**

Séminaire de restitution d'un projet de recherche financé par l'Agence
Nationale de la Recherche (ANR)*

**Les pays émergents dans la gouvernance du
développement durable**

9 et 10 mars 2011

CERI, 56 rue Jacob, 75006 Paris

La gouvernance du développement durable, institutionnalisée par le Sommet de la terre de Rio en 1992 et ses trois conventions, a subi des transformations profondes au cours de la dernière décennie, marquée à la fois par une diffusion large de l'idée de « développement durable » dans les discours, et des résultats insatisfaisants sinon décevants. Si la convention sur la Biodiversité est parvenue à Nagoya à repousser à 2020 l'échéance d'une évaluation de ses propres performances, celles de la convention sur la désertification sont à peu près nulles tandis que la convention climat n'a, jusque là, su produire un texte d'accord engageant toutes ses parties à limiter la hausse de la température à 2°C avec un niveau suffisant de crédibilité, contrairement aux déclarations scellées par l'accord de Copenhague en décembre 2010. Au-delà de Rio, l'appropriation du développement durable par des institutions telles que l'OMC, au préambule de laquelle le terme apparaît comme un objectif additionnel à celui du Gatt de 1947, ou des entreprises, n'a pas provoqué un bouleversement des modalités de l'échange non plus que des principes de l'accumulation. Comprendre l'échec partiel de Rio pour mieux le dépasser est l'enjeu auquel répond ce séminaire.

Les causes candidates à l'explication d'un bilan en demi-teinte de l'agenda de Rio sont nombreuses. La plus répandue est sans doute le concept lui-même, tour à tour vague, contradictoire et inopérant. Vient ensuite la mondialisation : arrimée au développement durable par un lien programmatique lui conférant la vertu de renforcer celui-ci, la mondialisation a, de fait, rompu par ses effets équivoques l'idée fondatrice de Rio d'un soutien mutuel entre les trois piliers – économique, sociaux et environnementaux. Elle a ainsi ré-ouvert le conflit entre piliers d'une part, au sein d'un pays, et entre pays ensuite, selon les priorités respectives attribuées par chacun. Enfin viennent les pays émergents. Ils ont grâce à la mondialisation et l'extraversion rapide de leur économie connu des taux de croissance à deux chiffres les désignant par leurs effets environnementaux comme des contributeurs majeurs aux problèmes globaux mis à l'agenda de Rio, et dans le même temps, comme de nouvelles puissances capables d'innover et de renouveler les bases d'un régime de coopération.

Potentiellement conflictuel et non plus béatement consensuel, le développement durable est ainsi, à un an de la date anniversaire des vingt ans du Sommet de la terre en pleine refondation. Nous dressons dans ce séminaire un état des lieux du rôle joué par les pays émergents dans la transformation de la gouvernance mondiale du développement durable dans la perspective d'esquisser les contours du régime « post Rio+20 ». Nous nous concentrons en particulier sur six thèmes et enjeux globaux de coopération : la santé, la biodiversité, le climat, le commerce, et le financement du développement. Pour chacun, nous essayons d'identifier les modalités de gouvernance qui accompagnent l'essor de la puissance des émergents, et autant que possible, d'en qualifier la performance et les résultats.

Merci de confirmer votre présence dès que possible et, **au plus tard le 31 février 2011**, à
Julie Cohen julie.cohen@iddri.org ou par télécopie : 01 45 49 76 85 avec le bulletin ci-joint.

Programme

Mercredi 9 mars 2011

09:30 Accueil et café

10:30 Introduction

Tancrede Voituriez (Cirad et Iddri-Sciences Po)

10:45 De Rio à Rio + 20, les nouveaux enjeux de la gouvernance

Tancrede Voituriez (Cirad et Iddri-Sciences Po) et Pierre Berthaud (Creg, ex Lepii)

« Le développement durable comme conflit »

Hakim Ben Hammouda (OMC) « *** »

12:30 Pause déjeuner (56 rue Jacob, 75006 Paris)

13:30 Commerce et développement

La session a pour objet d'évaluer la stratégie des émergents au sein de l'OMC afin de promouvoir une meilleure prise en compte de leurs intérêts dans l'application du droit existant. La participation des émergents aux procédures de règlement des différends en tant qu'objet d'étude et de réflexion privilégié permettra d'évaluer dans quelle mesure les organes judiciaires de l'OMC deviennent le relais de la contestation dont ils sont porteurs. Comparé aux différends impliquant l'ensemble des pays en développement de l'OMC, le contentieux intéressant les pays émergents est de loin le plus nourri. L'analyse de cette pratique judiciaire vise à mettre en évidence les enjeux sous-jacents, les points de convergence comme les spécificités des stratégies poursuivies par ces Etats et les résultats obtenus.

Intervenants:

Marie-Pierre Lanfranchi, CERIC, Aix-en-Provence « Une analyse des différends intéressant les pays émergents à l'OMC »

Paulo Farah, University of Milan and Center of Advanced Studies on Contemporary China (CASCC, Turin) "Le cas de la Chine à l'OMC"

Discutant:

Patrick Messerlin (GEM, Sciences Po, Paris)

15 :00 Pause café

15:30 La lutte contre le changement climatique

Le domaine du climat est l'un de ceux où l'impact des puissances émergentes (individuellement et collectivement dans le cadre du groupe BASIC) s'est manifesté le plus nettement depuis les années 2000. L'objet de la session n'est pas de confirmer cette évidence mais d'examiner les perspectives que cet essor tracent pour le régime climatique international qui doit succéder à Kyoto. La session se focalise sur trois objets précis. Le groupe BASIC en tant que tel, qu'il s'agit de passer au crible de l'économie politique de la négociation et du droit pour en jauger le degré d'unité et la capacité à assurer un rôle de leader dans le processus. Les politiques commerciales chinoises à objectif climatique ensuite, qui créent des opportunités et contraintes inédites dans les négociations sur le commerce comme dans celles sur le climat. Enfin les Nationally Appropriate Mitigation Actions (NAMAs) en tant que pivot principal du positionnement des émergents dans la négociation et dont il s'agit d'interroger le potentiel

économique – en particulier l'éventuelle capacité à accroître l'efficacité de l'action collective internationale.

Intervenants:

CERIC, Aix-en-Provence « Les BASIC dans la négociation climat »

Xin Wang (Iddri-Sciences Po), « Les politiques commerciales chinoises à objectif climatique »

Patrick Criqui, Constantin Ilasca, Pierre Oliver Peytral (Edden, ex Lepii), « Les NAMAs comme outil d'insertion des BASIC dans un régime climatique en reconstruction »

Discutant:

Pierre Berthaud (Creg, ex Lepii)

19:30 Dîner

Jeudi 10 mars 2011

09:00 Accueil et café

09:30 Les négociations sur la biodiversité

La COP 10 de Nagoya a constitué le point d'orgue de l'année internationale de la biodiversité, jalonnée de grands rendez-vous internationaux. Ce calendrier a contribué à la dynamique vertueuse aboutissant à la réunion de Nagoya où les délégations étaient déterminées à conclure un accord afin d'éviter le « syndrome de Copenhague ». Mais ce succès sur la forme ne doit pas masquer les nombreuses incertitudes qui demeurent sur le fond et laissent en suspens des décisions qui devront être prises — et négociées — ultérieurement. Le rôle des pays émergents dans le « succès » de Nagoya et le dessin de ces suites sont examinés dans cette session.

Intervenants:

IDDRI « La gouvernance mondiale de la biodiversité, unique réussite du projet de Rio (1992) ? »

Nicole de Paula Domingos (Sciences Po) « Les pays émergents dans la gouvernance de la biodiversité : le cas du Brésil dans la négociation du protocole ABS »

Discutant:

Jean-Frédéric Morin (Université libre de Louvain)

11 :00 Pause café

11:30 La gouvernance globale des pandémies

Cette session se propose d'éclairer certains aspects de la nature de la gouvernance mondiale à l'œuvre dans le domaine de la santé publique. A partir d'études de cas (le SRAS, le H1N1, le Sida) les travaux effectués mettent en évidence le rôle des organisations et institutions internationales, et notamment de l'OMS dans la gestion des épidémies. Le rôle des pays émergents est étudié d'un double point de vue. D'une part, à partir de leurs prises de positions dans les instances internationales touchant à la santé publique (OMS, OMPI, mais aussi OMC concernant les questions de Propriété Intellectuelle sur les médicaments). D'autre part à partir du rôle tenu par leurs firmes de production de génériques pour alimenter les pays pauvres en médicaments à des prix soutenables. Les multiples failles et tensions dans la gouvernance mondiale de la santé publique sont ainsi mises en lumière à partir d'études empiriques conduites sur certaines des pandémies majeures qui se sont affirmées dans les dernières décennies.

Intervenants:

CEPN « La gouvernance globale de la santé publique : le cas des mobilisations contre le SRAS et le H1N1 »

CEPN « Place et rôle des généralistes du sud dans la lutte contre les pandémies : réflexion à partir du cas de la lutte contre le SIDA »

Discutant: Velazquez (OMS)

13:00 Pause déjeuner (56 rue Jacob, 75006 Paris)

14:00 Le financement du développement

Les interventions des acteurs chinois en Afrique suscitent de l'inquiétude de la part des Etats, de certaines catégories de populations mais aussi des bailleurs de fonds. Quels sont les fondements de cette inquiétude ? En quoi la puissance économique de cet acteur bouleverse les jeux politiques traditionnels? Les études de cas porteront sur le Niger, le Cap Vert, le Mali et le Togo.

Intervenants:

GEMDEV « Mythes sur la stratégie chinoise en Afrique »

GEMDEV « Le bouleversement des normes internationales de commerce et coopération»

Discutant: François Pacquement (AFD)

15 :30 Pause café

16 :00 Conclusion Laurence Tubiana « Les nouveaux enjeux de la gouvernance globale »

Séminaire Développement durable et économie de l'environnement

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de bien vouloir confirmer votre participation en vous inscrivant grâce au lien ci-après, dès que possible et **au plus tard le 14 janvier 2011** :

>> lien pour l'inscription : <http://www.iddri.org/Activites/Seminaires-reguliers/Seminaire-Developpement-durable-et-economie-de-l-environnement/Paleolecons-pour-un-developpement-durable>

Ou en complétant le formulaire ci-dessous

Monsieur ou Madame :

Institution :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

assistera

n'assistera pas

à la conférence de Valérie Masson-Delmotte, le mardi 18 janvier 2011.

Merci de bien vouloir noter que les conférences de l'Iddri sont filmées puis mises en ligne sur les sites internet de l'Iddri et de TerreTV.

Merci de renvoyer ce bulletin réponse à **Julie Cohen**
par télécopie au 01 45 49 76 85 ou par courriel à julie.cohen@iddri.org
dès que possible et au plus tard le **14 janvier 2011**